

CAPS

Que faire en cas de problème médical le soir après 20h, la nuit, les week-end et jours fériés ?

Une structure existe : le CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence des Soins).

Le médecin de garde vous accueillera :

- > du lundi au vendredi (les soirs uniquement) : **de 20h à 00h**
- > le samedi : **de 14h à 18h et de 20h à 23h**
- > le dimanche et les jours fériés : **de 9h à 12h et de 16h à 22h**



Avant de se déplacer au CAPS, les patients doivent **impérativement appeler le 15** (service de régulation du SAMU).

MAIRIE DE PÉNESTIN

44 Rue du Calvaire
56760 Pénestin

HORAIRES :

Lun : 9h - 12h
Mar : 9h - 12h / 14h - 16h45
Mer : 9h - 12h / 14h - 16h45
Jeu : 9h - 12h
Ven : 9h - 12h / 14h - 16h45
Sam : 9h - 12h

TÉL. : 02 23 10 03 00